

Procès-Verbal de Clôture de Liquidation de la Société 3F Records (SASU)

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société 3F Records, société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU), au capital de 1000€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 928 423 722 R.C.S. Paris, s'est réunie en date du 18/12/2024, sur convocation de M. Joël ASSOGO KOUNGOU, en qualité de liquidateur et associé unique de la société, afin de procéder à la clôture de la liquidation de la société.

Présents :

- M. Joël ASSOGO KOUNGOU, associé unique et liquidateur, présent en personne.

L'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation des comptes de liquidation
2. Répartition du solde de liquidation
3. Constatation de la clôture des opérations de liquidation

1. Approbation des comptes de liquidation

M. Joël ASSOGO KOUNGOU, associé unique, approuve les opérations de liquidation ainsi que les comptes définitifs qui en résultent en faisant ressortir un solde négatif de -180,35€.

2. Répartition du solde de liquidation

L'associé unique constate un solde de liquidation négatif de -180,35€.

En l'absence de fonds suffisants dans la société pour couvrir ce mali, l'associé unique, M. Joël ASSOGO KOUNGOU, décide d'en assumer personnellement la charge, sans recours contre la société dissoute.

3. Constatation de la clôture des opération de liquidation

L'associé unique donne quitus au liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat. Il constate la fin des opérations de liquidation et prononce la clôture définitive de la liquidation. La personnalité morale cesse d'exister à compter de ce jour.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Fait à Créteil, le 18/12/2024.

Signatures :

- M. Joël ASSOGO KOUNGOU, associé unique et liquidateur

